



05

Août 2020

Mobilité



L'essentiel sur...

Circulation routière

Un poids lourd sur deux en lien avec l'activité économique de la métropole bordelaise

La région Nouvelle-Aquitaine est traversée par un des corridors européens de transit les plus importants entre la péninsule ibérique et l'Europe du nord. Le nœud routier bordelais est un maillon majeur de cet axe, un passage obligé pour les poids lourds en transit. Il constitue également un carrefour important pour les poids lourds qui alimentent la région et la métropole bordelaise, participant ainsi au bon fonctionnement de l'économie régionale et locale.

**Combien de poids lourds circulent quotidiennement (hors week-end) sur cet axe et en particulier sur la rocade bordelaise ?
Combien de ces poids lourds sont en transit par rapport à la métropole bordelaise ?**

Une campagne d'observation début 2019

La circulation des poids lourds au droit de la métropole bordelaise nécessitait d'être objectivée afin de déterminer la part du transit sur l'ensemble des flux de poids lourds qui circulent, en particulier aux heures de pointe.

Avec l'appui du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) Sud-Ouest et des gestionnaires des axes routiers structurants au droit de Bordeaux (la Direction inter-départementale des routes Atlantique, Atlandes et Vinci), la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine a mené une campagne d'observation des flux de circulation des poids lourds au cours des mois de janvier et février 2019.

Un poids lourd sur deux lié à l'économie locale

L'observation des flux de poids lourds a révélé qu'en moyenne, sur l'ensemble des sites étudiés, la part du transit poids lourds était de 49 % par rapport à l'ensemble des poids lourds en circulation. Cette part est variable en fonction des axes.

L'axe A63 – RN10, l'itinéraire principal du transit

L'analyse des flux montre que l'itinéraire le plus emprunté par les poids lourds en transit qui traversent la métropole bordelaise est celui constitué par l'axe A63 – RN10, quel que soit le sens de circulation. 60 % du trafic de transit est supporté par cet axe.

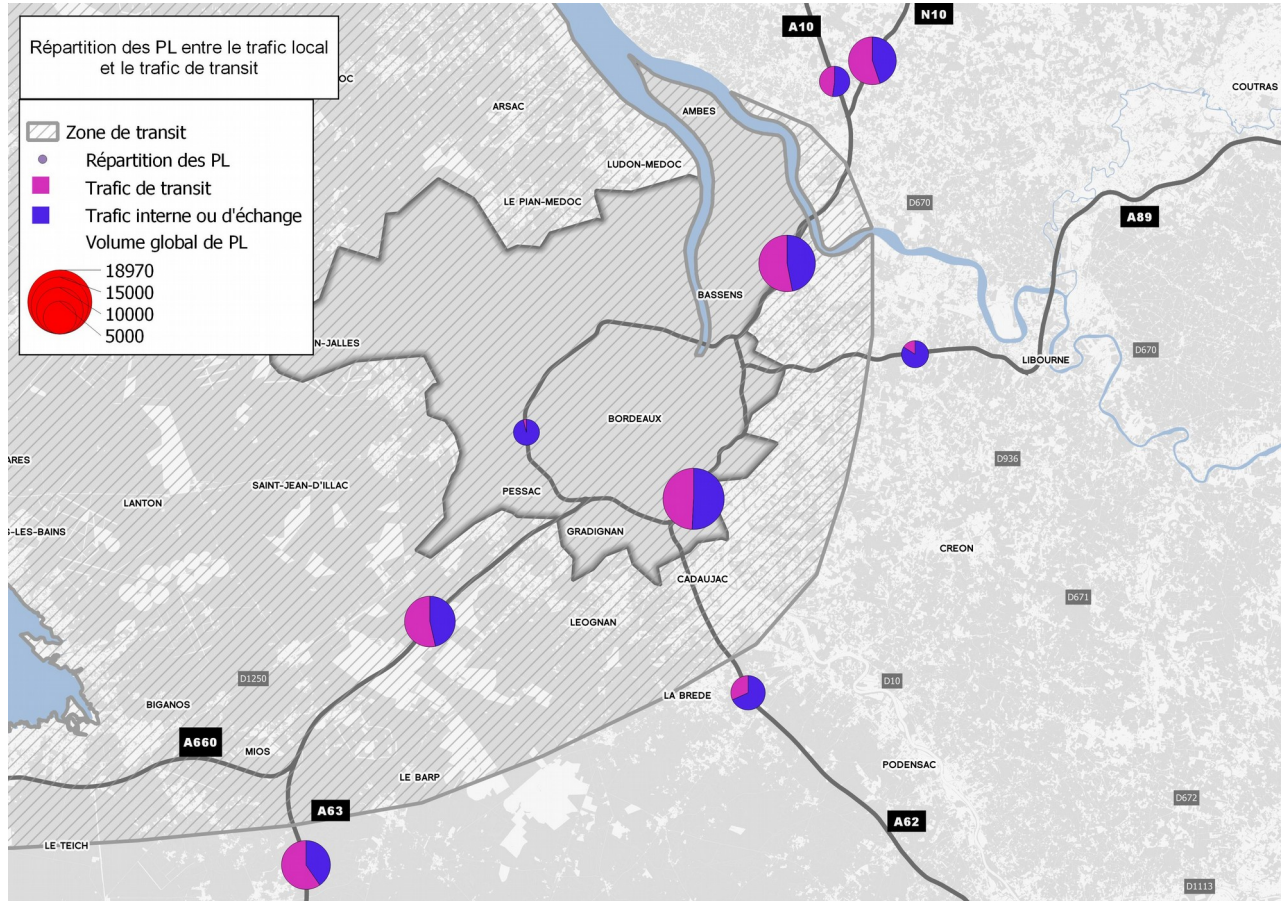


Figure 1 : Taux de PL en transit par site de mesure

Ainsi, sur la rocade Ouest, seulement 4 % des poids lourds sont en transit, contre 49 % sur la rocade Est. Sur l'A62 et l'A89, cette part du transit représente respectivement 30 % et 15 %. Enfin, sur l'A10, la RN10, au nord et l'A63 au sud de Bordeaux, entre 48 % et 59 % des poids lourds en circulation sont des poids lourds en transit par rapport à la métropole.

Définition

Poids lourd en transit : poids lourd dont l'origine et la destination sont extérieures à une zone définie, la traversant sans s'y arrêter (sauf pour respecter les temps de conduite et les temps de repos réglementaires).

Dans la présente étude, les poids lourds en transit sont ceux qui ont une origine et une destination situées à l'extérieur de la zone de transit matérialisée en rayures grisées sur la figure 1.

Près de 5 400 poids lourds en transit par rapport à la métropole bordelaise empruntent quotidiennement, hors week-end, le corridor Atlantique A63 – RN10.

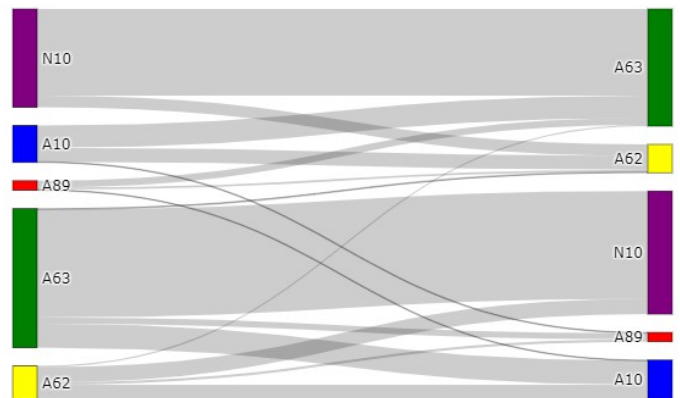


Figure 2 : Flux des PL en transit selon les liaisons entre les axes

La rocade Est, passage obligé des PL en transit ...

Au droit de la rocade de Bordeaux, la répartition du trafic des poids lourds en transit est sans équivoque : 97 % du trafic emprunte la rocade Est.

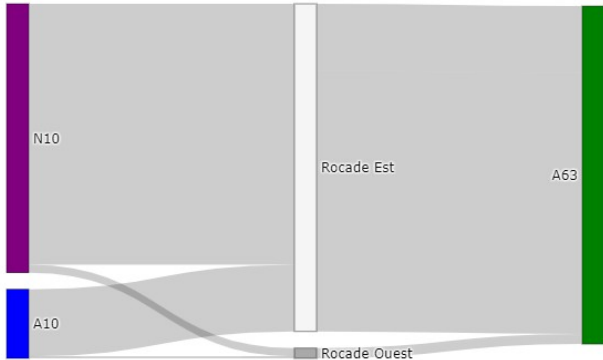


Figure 3 : Itinéraire de transit majeur dans le sens Nord-Sud

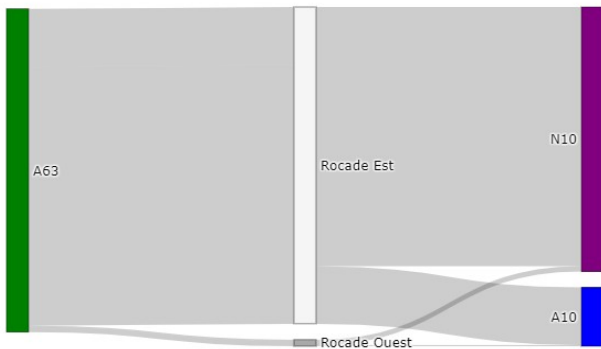


Figure 4 : Itinéraire de transit majeur dans le sens Sud-Nord

Des tendances assez similaires à la situation de 2009

En 2009, au lendemain de la crise économique de 2008, le trafic des poids lourds en transit par rapport à l'agglomération bordelaise représentait 7 130 poids lourds par jour (7 900 poids lourds par jour en 2008), sur 17 000 poids lourds au total.

Le trafic des poids lourds en transit représentait 6 % du trafic total, tous véhicules.

Nota : le périmètre de la zone de transit des enquêtes réalisées en 2009 n'était pas totalement identique à la zone de transit retenue pour les observations de 2019. Mais les tendances observées sont cohérentes entre les deux années.

... mais ce trafic ne représente que 8 % de tous les véhicules qui l'emprunte

Sur la rocade de Bordeaux, le trafic de tous les poids lourds, qu'ils soient en transit, en flux d'échange ou en local, représente entre 13 et 16,5 % sur la rocade Est, et entre 5 et 8 % sur la rocade Ouest, par rapport à la totalité des véhicules qui circulent (voitures, VUL, poids lourds...).

Sur près de 19 000 poids lourds qui empruntent quotidiennement la rocade Est, 9 300 sont en transit, soit près d'un poids lourd sur deux.

Sur l'ensemble des poids lourds qui circulent sur la rocade Est, la part du transit varie de 40 % à la période de pointe du matin (entre 7h et 9h) à 70 % la nuit.

Entre 7h et 9h, le nombre de poids lourds en transit est d'environ 300 PL par heure. A la période de pointe du soir, entre 17h et 19h, ce nombre monte à 365 PL par heure. Entre ces deux périodes, le nombre moyen en transit est d'environ 560 poids lourds par heure.

La figure 5 montre que le niveau de trafic des poids lourds en transit le plus important (représenté en bleu) est observé entre 9h et 16h, soit en dehors des épisodes de congestion du matin et du soir.

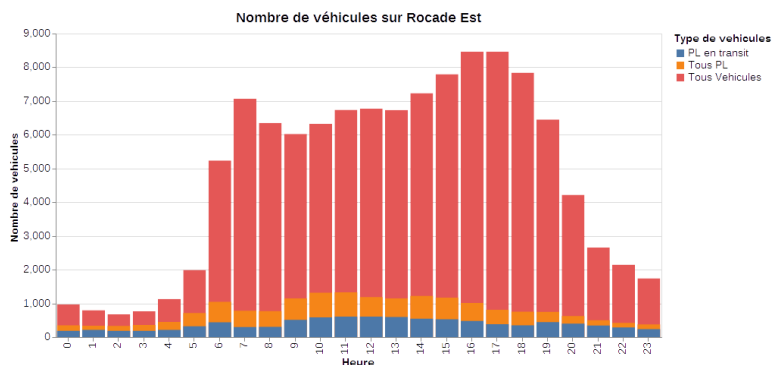


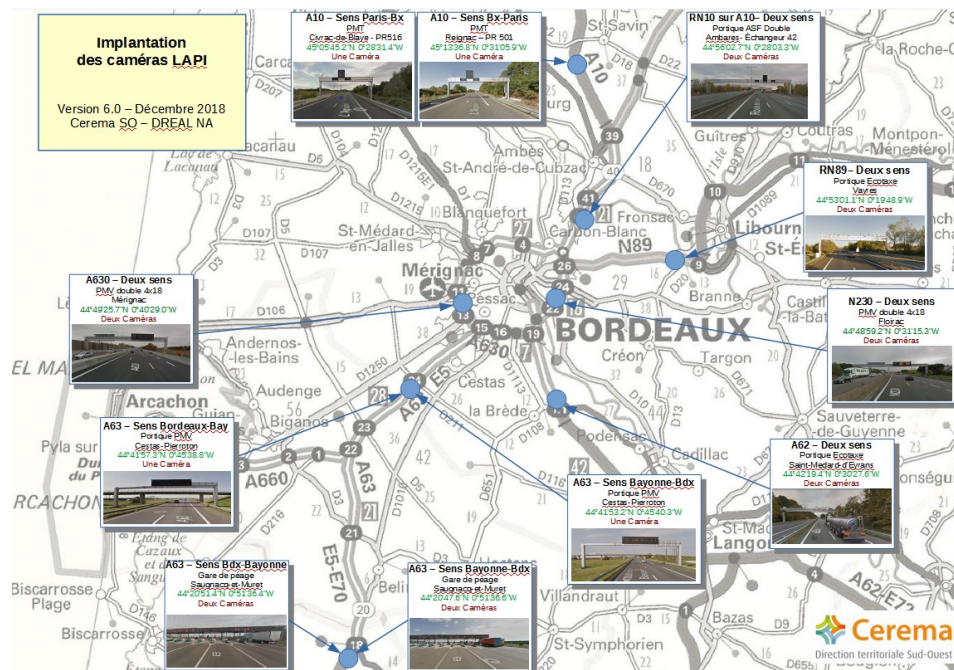
Figure 5 : Répartition du trafic VL et PL par heure, sur la rocade Est

Sur l'ensemble des véhicules qui empruntent la rocade Est, y compris les véhicules légers, le trafic des poids lourds en transit par rapport à Bordeaux reste à relativiser : il représente 8 % du trafic total tous véhicules.

Méthodologie

Recueil des données

Un réseau de vingt caméras à lecture automatique de plaques d'immatriculation (LAPI) a été déployé sur différents sites stratégiques autour de la métropole bordelaise afin d'enregistrer le trafic des poids lourds pendant les mois de janvier et février 2019.



Détermination des poids lourds

L'identification des poids lourds en transit parmi l'ensemble des poids lourds contenus dans la base de données a été conduite en deux étapes. Dans un premier temps, en fonction de l'enchaînement des relevés réalisés par les différentes caméras, tous les poids lourds parcourant les trajets de transit ont été identifiés, quel que soit le temps de parcours. Dans un second temps, certains de ces poids lourds ont été identifiés comme des poids lourds en transit, après vérification que leur temps de parcours était représentatif d'un trajet de transit selon les conditions de circulation. L'objectif était de distinguer les poids lourds en transit des poids lourds qui auraient effectué une opération de chargement et/ou de déchargement sur la métropole. En comparant, pour chaque caméra, l'ensemble des poids lourds détecté avec ceux identifiés en transit, il a été possible de calculer un pourcentage de transit sur chaque site de mesure.

Quantification des poids lourds en transit

Le pourcentage de transit pour chaque site a été appliqué aux données de comptages fournies par les gestionnaires routiers. L'étude présente ainsi le nombre réel de poids lourds en transit pour chaque site de mesures.

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine**

15 rue Arthur Ranc
BP 60539 - 86020 Poitiers CEDEX
Tél : 05 49 55 63 63 - Fax : 05 49 55 63 01

www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

Directrice de publication : Alice-Anne Médard

Rédacteur : Fabienne Bogiatto
Service Déplacements infrastructures et transport
Département Mobilité et infrastructures ferroviaires

Crédit photos : Cerema Sud-Ouest

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/publications>

Courriel : dmif.sdit.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

ISSN : 2648-0964